

le rac-info

VOTRE BULLETIN EPIDEMIOLOGIQUE MENSUEL

Année 2005, mois d'octobre

Bulletin n°10

Notification des données

Les présentes données correspondent à la période allant du 03 au 30 octobre 2005 (S40 à S43).
Au cours du mois d'octobre, le taux de

complétude des notifications était de 100% pour toutes les Directions Régionales de la Santé (DRS) du pays.

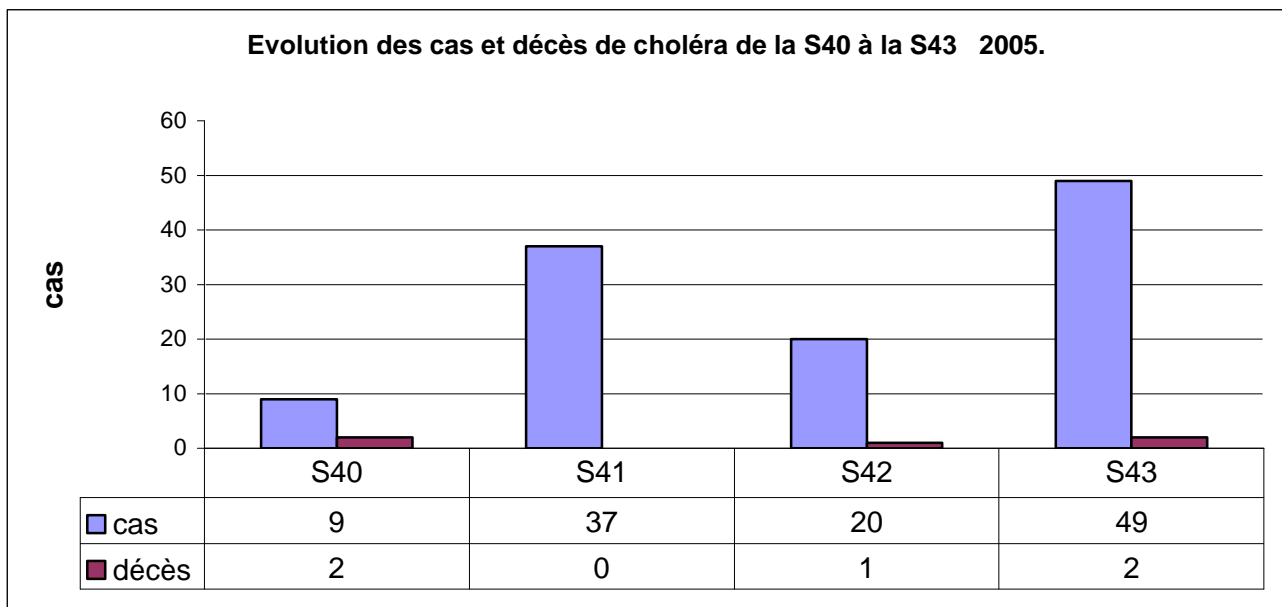
Choléra : Reprise de l'épidémie

Après une accalmie de six semaines, l'épidémie de choléra a redémarré dans le cercle de Kayes (région de Kayes).

Ainsi 115 cas dont 5 décès (léthalité = 4 %) ont été notifiés de la 40^{ème} à la 43^{ème} semaine.

Les localités concernées sont :

Commune	Village	Cas	Décès	semaines
Khéri-Kafo	Ambidédi	5	1	S40
	Gakoura	4	1	
Khéri-Kafo	Ambidédi	14	0	S41
	Gakoura	15	0	
	Troula	1	0	
	Goussela	4	0	
Sony	Sobocou	3	0	S42
Khéri-Kafo	Ambidédi	9	0	
	Gakoura	1	0	
	Troula	1	0	
Sony	Sobocou	1	0	
Kemené	Toubaboucane	8	1	S43
Khéri-Kafo	Kabou	4	2	
	Gagny	5	0	
	Gakoura	8	0	
	Songoné	2	0	
Tafacirga	Gouthioubé	4	0	
	Tafacirga	3	0	
Kemené	Dramané	5	0	
	Toubaboucane	14	0	
Sony	Sobocou	2	0	
	Lany Mody -Digokory	2	0	



Fièvre jaune

Dix cas suspects de fièvre jaune ont été enregistrés de la 40^{ème} à la 43^{ème} semaine.

La répartition de ces cas est la suivante :

- **1 cas** non suivi de décès à Zon (Aire de santé de Zon, Cercle de Koro, Région de Mopti) à la S40.
- **2 cas dont un** à Nara ville (cercle de Nara, région de Koulikoro) et un mortel dans un campement de pêche de la Zone sanitaire de Sélingué, à la S41.
- **5 cas dont 4 décès** ont été enregistrés dans le cercle de Bafoulabé (région de Kayes) à la S42. Ces cas ont été répertoriés dans les villages suivants:
 - Tamboladoun (2 cas ; 2 décès)
 - Gangantan (2 cas ; 2 décès) dans la commune de Bafoulabé
 - Diaka-Waly (1 cas ; 0 décès) dans la commune de Mahina.
- A la S43, **2 cas avec décès** ont encore été enregistrés dans le cercle de Bafoulabé (région de Kayes), portant le nombre à 7 cas dont 6 décès.

Des prélèvements de sang ont été effectués sur ces cas suspects et envoyés au Laboratoire de l'Institut Pasteur de Dakar, à la recherche d' IgM antivirus.

Coqueluche

Deux cas suspects de Coqueluche non suivis de décès ont été enregistrés à Kalifabougou, dans le cercle de Kati (Région de Koulikoro) à la S40.

Tétanos Maternel et Néonatal

Deux cas de TNN non suivis de décès ont été enregistrés à Quinzambougou et Dialakorodji en Commune II du District de Bamako, pendant la S40.

Paralysie Flasque Aiguë (PFA)

Cinq cas de PFA non suivis de décès ont été enregistrés de la S41 à la S43. Ils se répartissent comme suit :

- Région de **Kayes** : **1 cas** à Nigele-Siraga dans la Commune de Mahina, Cercle de Bafoulabé.
- **District de Bamako** : **2 cas** en Commune V (à Sabalibougou et Kalaban-coura).
- Région de **Mopti** : **1 cas** à Djenné (Cercle de Djenné, Région de).
- Région de **Sikasso** : **1 cas** à Dogoni (Cercle de Sikasso).

Tous ces cas ont fait l'objet de prélèvement de selles envoyées à l'Institut Pasteur d' Abidjan pour confirmation.

Méningite

Au total, **20 cas** suspects de méningite cérébro-spinale dont **2 décès** (soit une létalité de 10 %) ont été notifiés dans l'ensemble du pays, au cours du mois d'octobre.

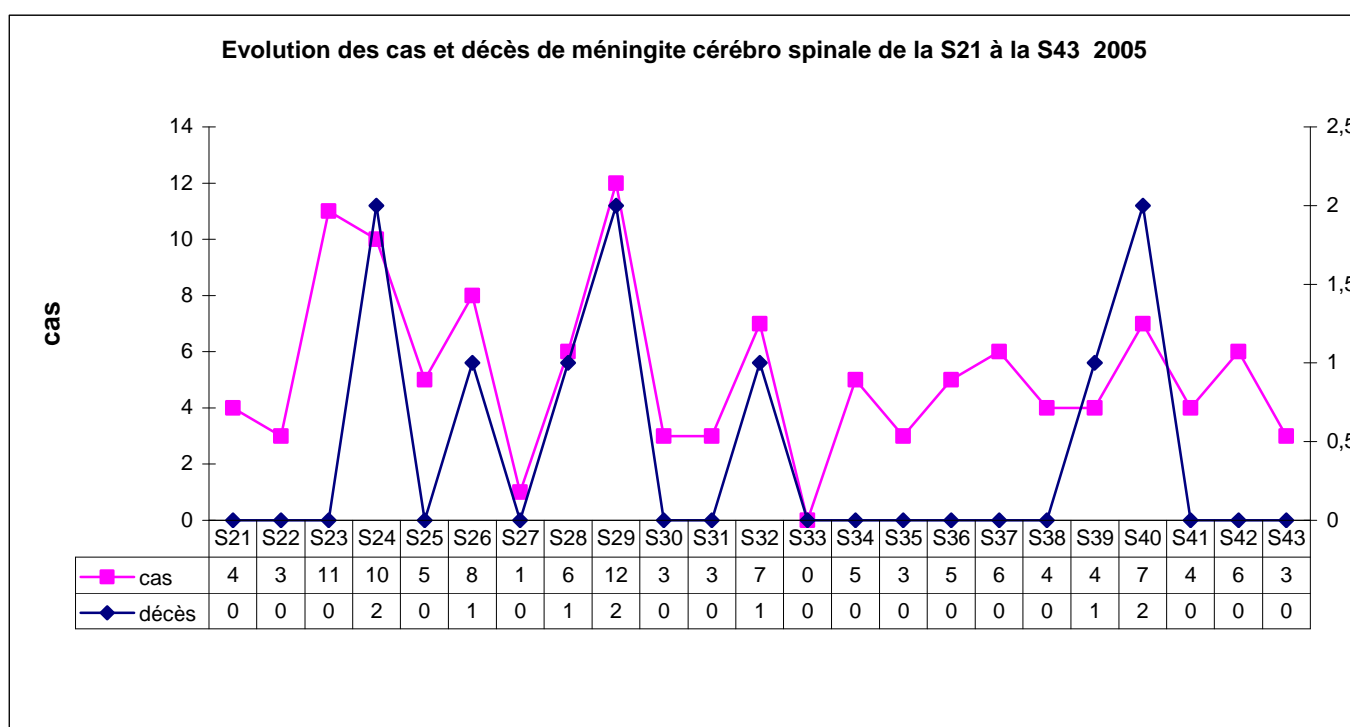
Quarante (40) LCR ont été acheminés à l'INRSP, **5** d'entre eux se sont révélés positifs, soit un taux de positivité de 10 %.

Les espèces identifiées étaient :

- le pneumocoque (1 cas)
- *H. influenzae* b (4 cas).

Tableau 1 : Répartition des cas et décès dus à la méningite cérébro-spinale de S40 à S43 par région.

Régions	S40		S41		S42		S43		Total	
	C	D	C	D	C	D	C	D	C	D
Koulikoro	2	2	0	0	2	0	0	0	4	2
Sikasso	2	0	0	0	2	0	0	0	4	0
Ségou	1	0	1	0	1	0	0	0	3	0
Bamako	2	0	1	0	1	0	2	0	6	0
Mopti	0	0	1	0	0	0	1	0	2	0
Tombouctou	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0
Kayes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	07	02	04	00	06	00	03	00	20	02



Diarrhée sanguinolente

Cinq cas de diarrhée sanguinolente non suivis de décès ont été notifiés de la S40 à la S43 dans les régions de Tombouctou, Gao et Kidal.

Paludisme

Au cours du mois d'octobre, 3419 cas de paludisme dont 1 décès ont été enregistrés dans les régions du nord du pays.

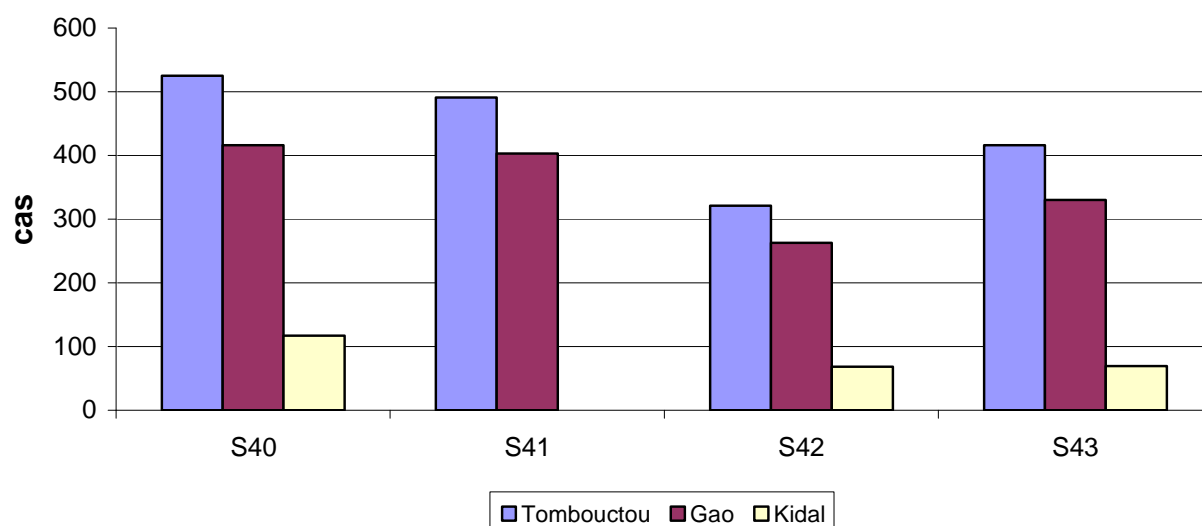
La région de Tombouctou a notifié 1753 cas dont 1 décès survenu à la S40 à Goundam.

La région de Kidal a notifié 254 cas.

La région de Gao a enregistré 1412 cas.

Notons que les données de la S41 de la Région de Kidal ne sont pas parvenues.

Evolution des cas de paludisme de la S40 à la S43 2005.



Rougeole

Deux cas suspects de rougeole non suivis de décès ont été enregistrés à Djalicoro-Finkolo (Commune de Sikasso, cercle de Sikasso, région de Sikasso).

Tous ont bénéficié de prélèvement, soit un taux de prélèvement à 100%.

Tableau 2 : Cas suspects de rougeole par semaine et par régions de la S40 à la S43.

Semaines Régions	S40		S41		S42		S43		Total
	Cas notifiés	Cas prélevés	Cas notifiés	Cas prélevés	Cas notifiés	Cas prélevés	Cas notifiés	Cas prélevés	
Mopti	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Bamako	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ségou	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sikasso	0	0	0	0	0	0	2	2	0
Tombouctou	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Koulikoro	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	00	00	00	00	00	00	02	02	02

Directeur de publication

Dr Mamadou S. Traoré, Directeur National de la Santé.

Comité de rédaction

Les Docteurs :

Sory Ibrahima BAMBA : Chef de la Division Prévention et lutte contre la Maladie

Kandioura Touré : Chef de la Section Surveillance Epidémiologique

Mahamadou F. Maiga : Chargé des Urgences et Catastrophes (Section Surveillance Epidémiologique)

Lassana Keita : Point focal PFA (Section Surveillance Epidémiologique)

Naouman Sylla : Section Surveillance épidémiologique

Massambou Sacko : OMS-Mali

Petit-Jean Zerbo : Chef du Projet PASEi 2 Mali

M. Noukonmory Keita : Gestionnaire des données (Section Surveillance Epidémiologique)

Mme Dembélé Oumou Coulibaly : Gestionnaire des données (Section Surveillance Epidémiologique)

Amadou. B. Kouyaté : Médecin d'appui (section surveillance épidémiologique)

M. Abdoulaye Kamaté : Opérateur RAC